

**Les colonies suisses du bord de la mer Noire et de
Crimée dans le premier tiers du XIX^e:
survol des documents dans les Archives
historiques russes d'Etat à Saint-Pétersbourg**

Sergey KASHCHENKO, Elena KASHCHENKO
(Saint-Pétersbourg, Russie),
Irina IVANOVA (Lausanne, Suisse)

Depuis ces dernières décennies, l'histoire des colonies suisses du bord de la mer Noire et de Crimée attire l'attention de nombreux chercheurs et journalistes (Grivat, 1993, Grivat, 1997, Grivat, 1998, Dubois, 2003, Collmer 2001, Bastian, 2016, Salem, 2016, etc.), après avoir été pendant assez longtemps un sujet peu connu. Les objectifs de ces travaux varient en fonction du public visé: certains ouvrages sont destinés aux spécialistes de différents domaines (par exemple de droit, d'économie, de démographie historique), les autres visent le large public qui s'intéresse à l'histoire des relations entre la Suisse et la Russie. Ces travaux se basent sur des sources très différentes: des souvenirs racontés par les descendants des colons suisses, c'est-à-dire de l'histoire orale, jusqu'à la correspondance et le matériel des archives familiales et / ou officielles.

Cependant, indépendamment du nombre et de la variabilité des sources, la qualité scientifique d'un travail en histoire est déterminée en grande partie par la fiabilité de ses sources et la rigueur de leur analyse. Pour cette raison, la question de l'analyse des sources dans les archives officielles demeure importante.

Aujourd'hui, en dépit d'un bon nombre des travaux sur les colonies suisses, la question d'une liste exhaustive des archives russes dans lesquelles se trouvent des documents importants pour ce sujet reste actuelle. Bien qu'existent à

Zurich les Archives des Suisses de Russie¹ qui sont très riches en informations, il reste certaines lacunes à combler. Notre article cherche à effectuer en partie cette tâche.

Actuellement, nous pouvons indiquer plusieurs archives qui contiennent des documents sur les colonies suisses du sud de la Russie.

Tout d'abord, ces sont les archives d'Etat à Moscou et à Saint-Pétersbourg, dans lesquelles sont conservés des fonds de différents ministères de l'Empire russe.

Puis, il faut indiquer les Archives d'Etat des régions d'Orel (GAOO) et de Smolensk (GASO). Ces archives ont été décrites dans la thèse de doctorat d'Anastasija Tixonova intitulée *La surveillance des étrangers dans l'Empire russe (1801-1861)* [*Nadzor za inostrancami v Rossijskoj imperii (1801-1861)*] (Briansk, 2004). Dans l'annexe de sa thèse, cette chercheuse a publié plusieurs documents très intéressants.

Ensuite, il faut mentionner un recueil de documents et de matériaux sur l'histoire des relations entre la Suisse et la Russie, publié en 1995². Bien qu'une grande partie des documents traitent des relations diplomatiques et politiques, on y trouve aussi des documents concernant le rôle des colons suisses dans l'économie de la Russie.

Des documents concernant la vie des colons suisses se trouvent aussi dans les Archives d'Etat de Crimée.

Enfin, il faut indiquer les archives d'Etat de la région d'Odessa en Ukraine. Ces archives contiennent des documents importants sur la vie des colons suisses au sud de la Russie. Une analyse de ces archives a été faite dans l'ouvrage de Valentina Onoprienko *Un vrai paradis sur la terre de Chaba...*³ [*Istinnyj raj na šabskoj zemle...*] (Onoprienko 2009). Dans ce travail on trouve la publication de 72

¹ Russlandschweizer-Archiv RSA, Schweizerisches Sozialarchiv, Zurich.

² V. *Rossija – Švejcarija, 1813-1955*, 1995.

³ Le nom de ce village a varié au cours des siècles. On trouve les variantes suivantes: Chabag, Chaba, Chabo.

documents importants, qui incluent aussi bien la correspondance de Louis-Vincent Tardent (1787-1836) avec le général I. Insov (1768-1845) et avec le comte M. Voronzov (1782-1856), que des documents du gouverneur de Nouvelle-Russie [*Novorossija*], le général F. Pahlen (1780-1863), et une lettre du Grand-Duc Mikhail Pavlovitch Romanov (1798-1849).

Cependant, notre recherche a montré qu'une grande partie du matériau des archives d'Etat reste peu explorée.

Ainsi, nous nous sommes limités aux Archives historiques d'Etat de Russie à Saint-Pétersbourg pour établir la liste des documents sur les colonies suisses de Bessarabie et du sud de la Russie qui s'y trouvent.

Nous avons trouvé 174 dossiers dans 10 fonds qui traitent de ce sujet. Ce sont les fonds suivants:

- F. 1263. Comité des ministres (par exemple, Journal du Comité des ministres du 26 décembre 1816 sur les nouveaux colons autrichiens et suisses incluant un rapport du gouverneur de Kherson sur l'arrivée des familles suisses, ou bien le Journal de décembre 1819 sur l'attribution de terres au général-adjutant Jomini pour l'établissement des colons suisses).
- F. 379. Département des biens d'Etat du Ministère des finances (1811-1837), (par exemple, inventaire 2, dossier N° 115, 1835 «Rapport du gouverneur de Nouvelle-Russie et de Bessarabie sur un accord établi entre lui et M. Tardent, originaire de Suisse, sur les conditions de la gestion par ce dernier des vignes de la couronne dans le district d'Akkerman dans le gouvernorat de Bessarabie». 328 pages).
- F. 383. Premier département du Ministère des biens d'Etat (1837-1866), (par exemple, le dossier N°190, «De l'intention de l'officier français Ziegler de s'établir avec sa famille et ses parents en Russie, ainsi que de ses intentions d'organiser une émigration de colons et de mennonites suisses et allemands en Nouvelle-Russie, à Odessa», partie 1, 1803, langues russe, allemand, français, 514 pages, etc).

- F. 398. Département de l'agriculture du Ministère de l'agriculture (1837-1918).
- F. 821. Département des cultes des confessions étrangères du Ministère des affaires intérieures (1832-1917).
- F. 828. Consistoire général évangélique luthérien (1832-1918), (par exemple, opus 14, «Les registres des églises du district consistorial de Saint-Pétersbourg, 1833-1885, en allemand». Les paroisses des provinces de Tauride et de Bessarabie faisaient partie de ce district).
- F. 1284. Département des affaires générales du Ministère des affaires intérieures (1842-1918), (par exemple, opus 11, dossier N° 90, «L'affaire de la vente de jardins de la couronne en Bessarabie et de l'installation des habitants du village Chaba à Akkerman [...]», 1826, 6 pages).
- F. 1409. Chancellerie personnelle de Sa Majesté l'Empereur (1812-1917).
- F. 1399. Collection des cartes, des plans et des graphiques des Archives du Sénat de Saint-Pétersbourg.
- F. 1181. Comité général de l'organisation de l'état rural (1861-1882).

Tous ces dossiers sont accessibles à la consultation. Cependant, il faut noter plusieurs particularités dans la façon de les aborder.

Tout d'abord, beaucoup de dossiers contiennent des documents écrits en trois langues: russe, français et allemand. Les textes en français et en allemand sont des lettres ou bien des demandes déposées par les organisateurs de l'émigration de Suisse vers la Russie. Dans la plupart des cas, ces textes sont accompagnés d'une traduction en russe, faite par un traducteur officiel pour l'administration d'un Ministère. Cependant, parfois, on trouve des textes non traduits.

Il faut aussi préciser que la lecture des textes en allemand est la plus difficile, car ce sont des documents écrits par des particuliers et souvent avec une écriture peu lisible. De plus, il s'agit de l'écriture allemande gothique, rédigée sur une feuille de papier fin. Ainsi, un texte écrit sur le verso d'une feuille de papier transparaît sur le recto. Cela crée un mélange

de lettres qui gêne la lecture. Souvent, c'est seulement une traduction en russe qui permet de comprendre le contenu de ce type de documents. De plus, ces traductions sont écrites sur du papier officiel, donc plus épais, et par un clerc professionnel, donc d'une écriture assez lisible.

Ensuite, les dossiers officiels des différents ministères sont constitués selon une règle importante: chaque document postérieur inclut tous les documents précédents traitant du même sujet. D'un côté, on peut le voir comme un fait négatif, car cela crée des dossiers volumineux et redondants. Mais, d'un autre côté, grâce à cette habitude, il est plus facile de saisir tous les détails d'une affaire. De plus, un texte peu lisible dans un document est peut-être plus lisible dans un document postérieur.

Enfin, la plupart des dossiers des ministères existent sous forme de microfilms assez vieux, ce qui rend le travail difficile.

L'analyse de ces dossiers, souvent volumineux, a montré qu'ils contiennent des informations peu connues et présentent ainsi un intérêt particulier pour l'histoire des colonies suisses du bord de la mer Noire et de Bessarabie. Il est intéressant d'indiquer qu'on trouve dans ces archives des matériaux non seulement sur l'émigration réussie, comme, par exemple, l'histoire de la colonie suisse de Zurichthal en Crimée ou celle de Chabag près d'Odessa, mais aussi des dossiers contenant la description des tentatives d'émigration en Russie ayant échoué.

Puisque ce sont des cas inconnus, nous allons présenter deux affaires selon nous intéressantes.

1. TENTATIVE D'ÉMIGRATION DES FABRICANTS DE SOIE DE ZURICH (JANVIER-AOÛT 1804)

Le dossier du Fonds 383, opus 29, N° 218 intitulé «Du rapport du comte Voronzov sur une proposition des étrangers Eschmann et Meyer d'inviter des artisans suisses pour

organiser des manufactures de soie et de mousseline dans le sud de la Russie» contient la correspondance entre le consul de l'Empire russe à Hambourg, M. Andrej Forsmann, avec le Ministre des affaires extérieures, M. le comte Aleksandr Voronzov (1741-1805), le ministre des affaires intérieures, M. le comte Victor Kochubej (1768-1834), et le ministère du Commerce. L'affaire se déroula entre le 22 janvier et le 9 août 1804.

Le consul de Russie à Hambourg transmet au Ministère des affaires extérieures une proposition de deux marchands suisses, Rodolphe Eschmann et Christoff Meyer, originaires de Zurich qui s'étaient établis à Hambourg et qui se présentèrent comme délégués des fabricants de soie de Zurich. Selon les lettres de ces délégués, certains fabricants cherchaient à s'expatrier au sud de la Russie, surtout en Crimée⁴, et à organiser là-bas la production de soie et de mousseline. Cette région attira leur attention par son climat doux et propice au développement de cette industrie, ainsi que par la proximité de la mer.

Dans ce but, les Suisses ont élaboré en détail un programme d'organisation de la production de soie et de mousseline en Nouvelle-Russie⁵. Ce programme commence

⁴ Le khanat de Crimée est entré dans l'Empire russe en 1783. Son territoire a reçu le nom de Tauride. Il faisait partie de la région du sud de la Russie nommée Nouvelle-Russie par Catherine II.

⁵ La Nouvelle-Russie [*'Novorossija'*] est une région historico-culturelle du sud de la Russie qui incluait un vaste territoire de steppe au bord de la mer Noire. Ce territoire est entré dans l'Empire russe dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle comme résultat des guerres entre l'Empire russe et l'Empire ottoman. Ce nom a été utilisé jusqu'au début du XX^e siècle, puis il a été remplacé par le nom «Région septentrionale de la mer Noire» [*'Severnoje Pričernomor'je'*]. Le territoire de la province de Nouvelle-Russie incluait les gouvernorats de Kherson, d'Ekateronoslav et de Tauride. Dans l'Empire russe, la Nouvelle-Russie était caractérisée par le haut niveau culturel et administratif de ses gouverneurs. La population de Nouvelle-Russie était très hétérogène: des Russes, des Ukrainiens, des Grecs, des Serbes, des Bulgares, des Tatares, des Arméniens, des

par la sélection d'artisans expérimentés de Zurich. Puis, il contient la description de la construction de manufactures, de la fourniture de l'outillage et du matériel nécessaires. Et enfin, il se termine par les perspectives d'exportation des produits dans les pays voisins et par l'organisation de la vente dans toute la Russie.

Outre le développement de l'industrie soyée en Crimée, ce programme prévoit aussi le développement de l'agriculture : les colons suisses envisageaient de planter des mûriers [*šelkovicá*], des vignes et à aménager des jardins.

Entre autres détails importants, il est intéressant de voir les critères de sélection des futurs colons. Outre le professionnalisme et l'aisance matérielle, il fallait posséder des qualités morales:

Pour cela [émigrer en Russie], il faut choisir les gens qui, considérant leurs compétences, leur morale et leur savoir-faire, conviendront à ce programme et seront bien à leur place; il ne faut pas engager des gens de couche inférieure, que l'on peut recruter comme soldats, mais il faut trouver ceux qui voient des perspectives pour eux-mêmes et pour leurs familles, ceux qui sont tentés par l'ambition et la réussite de faire fortune et qui sont fiables et honnêtes⁶.

Pour réaliser ce programme, les fabricants suisses ont envisagé d'organiser l'expatriation de 200 personnes, femmes et enfants inclus. Les futurs colons suisses voulaient obtenir du gouvernement russe les garanties d'être accueillis dans les conditions qui avaient été instituées par l'impératrice Catherine II dans ses manifestes sur l'établissement des étrangers en Russie de 1762 et 1763.

Parmi ces avantages, on trouve la liberté du choix du lieu d'installation, un prêt pour le voyage et pour l'établissement, l'attribution de 60 arpents de terre à chaque famille, la liberté d'élire des gouverneurs locaux, c'est-à-dire

Allemands (<https://ru.wikipedia.org/wiki/Novorossija>, site consulté le 16 mars 2017)

⁶ RGIA, Fonds 383, op. 29, N° 218, p. 24, verso.

l'autogestion pour les colonies, la liberté de confession, l'exemption du service militaire et du service d'Etat, l'exemption d'impôts pour dix ans, la liberté d'organiser les manufactures et le commerce⁷.

Les fabricants suisses ont présenté toutes ces conditions dans l'annexe «A» de leur lettre et ont demandé au gouvernement russe de leur accorder un terrain propice pour une telle colonie, ainsi que d'allouer un prêt pour leur déplacement et un prêt pour organiser les manufactures. Ces demandes étaient justifiées par un calcul détaillé des dépenses présenté dans l'annexe «B» et constituant la somme de 75'000 roubles (20'000 pour la migration et 55'000 pour l'organisation de la production). Avec cela, les Suisses précisèrent que deux tiers de cette somme seraient un capital qui, dans un avenir très proche, devrait donner des intérêts et que seul un tiers de l'argent, utilisé pour le trajet, serait réellement perdu⁸.

Dans cette proposition des marchands et des fabricants suisses, il est intéressant de voir la motivation de leur expatriation en Russie. Il faut prendre en compte que cette idée a germé en 1803-1804, lorsque la Suisse se trouvait sous le contrôle de la France, après avoir été conquise par Napoléon. La situation instable politiquement et économiquement, ainsi que la tension intérieure ont provoqué un déclin de l'industrie, plus particulièrement celle du textile. Comme l'écrivent les marchands Eschmann et Meyer: «Dans l'état politique et commercial actuel de l'Europe, quand une grande quantité de gens de différents métiers sont entrés en déclin, en partie en considération de la situation politique, et en partie en considération de différentes branches de l'industrie», beaucoup de citoyens suisses parmi les meilleurs fuient la cruauté et la violence vers d'autres pays⁹.

⁷ *Ibid.*, p. 34-35.

⁸ *Ibid.*, p. 20-38

⁹ *Ibid.*, p. 3-4.

Il est intéressant de noter qu'Eschmann et Meyer indiquent comme source de leur idée d'émigrer dans la région du sud de la Russie les annonces dans la presse et les articles dans lesquels on parle des programmes et des subventions accordées par le gouvernement de l'Empire russe pour peupler la Nouvelle-Russie et la Crimée. Cela explique pourquoi les marchands suisses de Hambourg et les fabricants de Zurich ont été attirés par la possibilité de développer l'industrie textile dans ces régions de la Russie.

La proposition des marchands suisses de Hambourg a été bien appréciée par le consul russe Andrej Forsmann, qui a transmis leur proposition et ses propres commentaires de soutien aussi bien au ministère du commerce qu'au ministère des affaires extérieures. Il appuya de toutes ses forces la proposition des Suisses en indiquant que leur programme correspondait bien à l'intention de l'empereur Alexandre de développer l'industrie et le commerce dans les régions du sud de la Russie. De plus, dans ses dépêches diplomatiques, il insiste plusieurs fois sur le fait que les Suisses surpassent les autres nations par leur assiduité au travail, leur sérieux et leurs compétences dans le domaine. Pour toutes ces raisons, l'immigration des fabricants suisses de soie en Russie pourra apporter beaucoup d'avantages au pays. On voit que Forsmann porta une attention particulière à cette affaire, car il écrivit deux fois au ministère du commerce, au ministère des affaires extérieures, ainsi qu'au comte Victor Kochubej, Ministre des affaires intérieures en personne, en lui demandant de donner sa réponse au plus vite.

A juger des dates de cette correspondance, les dépêches de Forsmann passèrent assez vite les étapes bureaucratiques, car l'avantage de ce projet pour l'Etat était évident. Grâce au soulignement des passages importants aussi bien dans les lettres des Suisses que dans les dépêches de Forsmann, on voit bien comment se déroulait le travail avec ces documents dans les ministères. Le passage de ces documents à travers les instances ministérielles et les réponses à Forsmann ne prirent

pas plus d'un mois. Déjà en mars 1804 le projet des fabricants suisses fut présenté à l'empereur Alexandre I.

Au début mars 1804, Forsmann a reçu une réponse de la part du ministère des affaires extérieures disant que celui-ci préparait de nouvelles règles d'accueil pour les colons. Le 4 mai 1804, le ministre des affaires extérieures, le comte Kochubej, a transmis à Forsmann l'avis de l'empereur, qui connaissait bien les problèmes de l'immigration des Suisses en Russie. Pour cette raison, dans les nouvelles règles, le gouvernement russe a cessé de donner une subvention pour le voyage et l'établissement des colons, ce qui fait que les candidats à l'émigration devront désormais être des gens avec des moyens. De plus, dans le peuplement de la Nouvelle-Russie, il fallait privilégier les agriculteurs, les vigneron et les éleveurs de bestiaux. En ce qui concerne les fabricants suisses de soie, l'empereur leur a proposé de s'établir dans d'autres régions, plus à l'intérieur de la Russie. Dans ce cas, le gouvernement russe était prêt à leur accorder une aide financière.

Au début mai 1804, Forsmann a reçu une réponse officielle du comte Kochubej contenant les propositions de l'empereur¹⁰. Selon la réponse de Forsmann à cette lettre, l'ordre de l'empereur sur la diffusion des nouvelles règles d'immigration dans les régions du sud de la Russie a été exécuté : ces règles ont été publiées dans les journaux, et les marchands suisses de Hambourg, ainsi que les fabricants suisses de Zurich, en ont été informés.

Il est fort probable que cette réponse du gouvernement russe ne correspondit pas à leurs attentes. Pour cette raison, au début août 1804, Forsmann écrivit au ministère du comte Kochubej qu'il avait reçu la réponse de Rodolph Eschmann et que ce dernier était évidemment déçu de la décision officielle. Eschmann a exprimé sèchement sa reconnaissance au gouvernement russe et a précisé qu'il avait proposé une affaire très avantageuse qui aurait pu servir à la prospérité de la

¹⁰ RGIA, Fonds 383, op. 29, dossier N° 218, p. 52.

Russie. Après la réponse officielle du gouvernement russe, la plupart des fabricants de Zurich prêts pour l'émigration en Russie ont changé d'avis et ont décidé de partir avec leurs biens en Louisiane.

Ainsi, on voit que, même sans avoir un résultat positif, cette affaire présente un intérêt pour les historiens.

Premièrement, cette affaire met en évidence la procédure à travers laquelle passait une demande d'immigration en Russie. En 1804, les affaires d'immigration étaient traitées par le Ministère des affaires intérieures, contrairement aux attentes que cela devrait être le travail du Ministère des affaires extérieures. Le ministre en personne étudiait les demandes et les présentait à l'empereur qui, à son tour, analysait la situation et prenait une décision.

Deuxièmement, l'affaire d'Eschmann et de Meyer livre un témoignage concret de la situation politique et économique complexe dans la Suisse conquise par Napoléon. Malgré les efforts de Napoléon de régler et d'apaiser la situation politique tendue en Suisse¹¹, certaines personnes aisées, comme les fabricants de soie qui était une des branches principales de l'économie suisse à cette époque, tentèrent de quitter le pays et de s'installer à l'étranger.

Troisièmement, cette affaire contient aussi le témoignage de la volonté du gouvernement russe d'organiser le peuplement des territoires obtenus après les guerres avec l'Empire ottoman, c'est-à-dire la Nouvelle-Russie et la Bessarabie¹². Il est intéressant de noter que c'est l'empereur en personne qui a indiqué la nécessité d'accueillir d'avantage d'agriculteurs, de vigneron et d'éleveurs de bestiaux. Pour le développement de l'industrie textile, l'empereur a proposé aux fabricants suisses de s'installer plutôt dans les régions centrales de la Russie.

¹¹ L'Acte de Médiation a été proclamé le 19 février 1803.

¹² La Bessarabie est une région située entre la mer Noire et les fleuves Danube, Prout et Dniestr. Son territoire est entré dans l'Empire russe en 1812, après la guerre contre l'Empire ottoman.

Quatrièmement, le projet lui-même des fabricants suisses présente un intérêt particulier, car il montre un programme détaillé de transfert et de développement d'une industrie textile dans les régions du sud de la Russie. Les Suisses ont insisté sur le fait que c'est cette région-là qui ouvrirait le plus de possibilités pour organiser une telle industrie. De plus, ils ont programmé en même temps le développement de l'économie rurale. Ainsi, il n'est pas étonnant qu'ils aient refusé d'émigrer en Russie après avoir reçu la proposition de l'empereur de s'établir dans les régions centrales du pays.

Ainsi, cette affaire apporte des informations importantes sur les tentatives d'émigration de Suisse en Russie et sur la colonisation de la Nouvelle-Russie.

2. TENTATIVE DE JOHANN BIHLER D'ORGANISER UNE MIGRATION DE 1'000 ARTISANS SUISSES EN NOUVELLE RUSSIE (FÉVRIER-NOVEMBRE 1820)

Une autre tentative avortée d'organiser l'installation d'artisans et de fabricants suisses en Nouvelle-Russie est présente le dossier N° 464, qui se trouve dans le fonds n° 383 du Premier ministère des biens d'Etat¹³. Il est intitulé «De la lettre de l'étranger Bihler concernant la permission pour 1 000 familles d'artisans suisses de s'installer par leurs propres moyens dans la région du sud de la Russie». L'affaire se déroula entre le 13 février et le 16 novembre 1820.

Le prédicateur suisse Johann Bihler, venu à Odessa et ayant des contacts avec la Communauté évangélique de la région du sud de la Russie, s'adresse au Ministère des affaires intérieures pour proposer l'installation de familles d'artisans, de peintres et de fabricants suisses en Nouvelle-Russie. Il souligne plus particulièrement la présence dans ce groupe de fabricants de coton et met en avant le fait que tous ces gens

¹³ RGALI, fonds 383, op. 29, dossier N° 464.

sont aisés, laborieux, pieux et qu'ils seront des citoyens dociles.

Dans la lettre de Bihler, on voit qu'il connaît bien la situation des terres libres du sud de la Russie, car il indique que près des villes Ochakov et Ovidiopol il y a beaucoup de terres d'Etat non occupées que les colons suisses pourront mettre en valeur. Il demande d'attribuer à chaque famille 60 arpents¹⁴, en précisant que les colons ne demandent pas de subsides du gouvernement russe et qu'ils vont se déplacer par leurs propres moyens.



Carte de la Nouvelle Russie, avec Ochakov, Ovidiopol et Odessa.

Comme conditions pour que les Suisses émigrent, Bihler indique ceci:

- accorder aux colons suisses les mêmes droits qu'aux autres colons étrangers en Russie, c'est-à-dire l'élection libre de leurs dirigeants et le libre choix de la confession

¹⁴ Ancienne unité de superficie agraire, 60 arpents ≈ 65 ha.

- indiquer par avance combien des terres seront attribuées aux Suisses, afin de ne faire venir que le nombre de familles nécessaires, et ce afin d'éviter problèmes et querelles;
- permettre aux colons suisses de transporter librement les outils, le matériel et les produits nécessaires au travail des artisans et des fabricants;
- fournir aux colons des passeports pour faciliter le passage des frontières et le transport de leurs biens.

Il est intéressant de noter la dernière condition formulée par Bihler: puisque, parmi les colons, il y aura des catholiques, Bihler insiste pour qu'on n'engage pas pour eux de prêtres jésuites.

Le 20 février 1820 déjà, une semaine après la réception de la lettre de Bihler, le Département des biens d'Etat et des bâtiments publics près le Ministère des affaires intérieures prépara un rapport au ministre, le compte Kochubej, dans lequel on trouve aussi bien la demande de Bihler qu'un historique des tentatives d'immigration des Suisses en Nouvelle-Russie. De plus, dans ce rapport, on peut relever qu'en octobre 1819, l'empereur a interdit aux ambassades russes de fournir des passeports aux étrangers qui cherchaient à quitter leurs pays pour s'installer en Russie et dans le Royaume de Pologne. L'empereur a justifié sa décision par le fait qu'il restait peu de terres d'Etat non occupées en Nouvelle-Russie.

Il est intéressant de noter que le Département, tout en faisant part de la décision de l'empereur, ajoute aussitôt un renseignement qui précise que près d'Ovidiopol il reste 13 000 arpents de territoire libres, et que près d'Ochakov on trouve plus de 11'000 arpents libres. En même temps, dans la province de Tauride, il reste plus de 400 000 arpents de territoire non-occupés.

Ces données statistiques sont utilisées un peu plus bas dans le texte pour argumenter la décision du Département de soutenir la demande de Bihler, en dépit de l'ordre de l'empereur. Le Département montre son intérêt à aider les Suisses à s'installer sur ce territoire. Il s'appuie sur trois

arguments importants, à savoir, premièrement, les colons suisses sont des artisans et des fabricants, et ceci apportera, sans doute, un bénéfice à la Nouvelle-Russie. Deuxièmement, les colons suisses ne demandent pas d'argent. Ils sollicitent seulement l'attribution de terres et l'octroi des droits des colons étrangers. Troisièmement, selon le renseignement cité, il y a suffisamment de terres libres pour accueillir les Suisses.

Pour sortir de cette situation gênante et pour ne pas s'opposer à l'ordre de l'empereur, le Département trouve une solution.

Tout d'abord, il propose d'obtenir la permission personnelle de l'empereur pour cette immigration donnée. Puis, il propose, pour commencer, d'attribuer aux Suisses 30'000 arpents de terre au total. Ensuite, il décide que la quantité de terres attribuées à chaque famille sera de 20 arpents, car ces Suisses sont des artisans et des fabricants, tout en gardant le nombre de 60 arpents uniquement pour les familles d'agriculteurs. Enfin, le Département confirme que les colons suisses auront tous les droits octroyés aux étrangers, mais qu'ils ne pourront pas demander d'aide financière au gouvernement russe. De plus, si un des colons devait se trouver une fois dans une situation financière difficile, il devra aller proposer ses services auprès de colons aisés.

Seulement une semaine plus tard, le 27 février, le ministre en personne, le comte Kochubej, apporte son soutien à la décision du Département, tout en soulignant que les colons suisses ne demandent au gouvernement russe que des terres et les droits qui sont déjà octroyés aux autres colons étrangers. Cela les distingue des colons précédents qui avaient demandé au gouvernement une aide financière pour faire le voyage et s'installer. C'est cela qui avait provoqué le refus de l'empereur.

Le ministre précise notamment que, même si seule une moitié des colons suisses est vraiment composée d'artisans et de fabricants, comme l'affirme Bihler, cela sera un grand avantage pour la Nouvelle-Russie. En plus, le Ministre exige que toutes ces décisions devront être annoncées à Bihler et

qu'il devra signer un document confirmant qu'il est informé officiellement des règles de migration.

Déjà vers la mi-avril, la résolution de l'empereur a été prise. L'empereur a proposé au Comité de gestion¹⁵ d'établir combien coûtera exactement le voyage des Suisses dans la région du sud de Russie et combien coûtera leur installation. Cette information devra être communiquée aussi bien aux colons suisses qu'à tous les ambassades et consulats de Russie en Europe, pour qu'ils puissent informer tous les candidats à l'émigration. Dans ce cas, les futurs colons peuvent calculer les moyens nécessaires à leur projet.

L'empereur a souligné que ces précautions étaient indispensables, car le gouvernement russe avait déjà connu des expériences négatives, quand il avait dû aider financièrement des migrants arrivés à la frontière russe dans un état misérable.

Le 30 avril 1820, le Comité de gestion des colonies dans la région sud de la Russie a reçu l'ordre du ministre des affaires intérieures de recueillir les données exactes pour savoir quelle somme d'argent est nécessaire pour le voyage depuis la Suisse et les régions du sud de l'Allemagne vers la Russie, ainsi que pour l'emménagement, l'achat du ménage [*'obzavedenije xozjajstvom'*] et l'alimentation d'une famille jusqu'à la première récolte. Ce compte devra être fait en allemand et transmis aussi bien à Bihler qu'au baron Kridner, l'ambassadeur russe à Berne.

Fin septembre 1820, le Comité de gestion envoya au ministère des affaires intérieures sa réponse avec le compte demandé et l'informa que ceci avait été communiqué à Bihler et au baron Kridner.

Dans la même réponse, le Comité de gestion informe que les territoires près des villes d'Ochakov et d'Ovidiopol sont déjà réservés pour l'établissement de 815 familles venues

¹⁵ Le Comité de gestion des colonies dans la région sud de la Russie [*'Popečitel'nyj sovet o kolonijax Južnogo kraja Rossii'*] a été fondé en 1819 à Ekaterinoslav. Entre 1820 et 1833 son siège se trouvait à Chisinau, puis il a déménagé à Odessa (Brockhaus et Efron, 1898, t. XXIV, p. 672-675).

de Bavière et du Wurtemberg. Pour cette raison, le Comité peut attribuer aux Suisses les terres près des colonies des mennonites dans le district de Melitopol de la province de Tauride, car cet endroit convient mieux pour la construction des différentes manufactures.



Carte de la Nouvelle Russie avec Melitopol.

Le compte annexé à cette réponse présente un intérêt particulier, car il contient le calcul exact des dépenses d'une famille de six personnes pour la migration de Suisse et d'Allemagne de sud vers la Russie. La somme totale du trajet représente 1'000 roubles russes. L'alimentation jusqu'à la première récolte (approximativement une année) coûte 432 roubles.

Le liste des dépenses pour un ménage contient les montants suivants:

Construction de la maison	300 roub.
Paire de chevaux	150 roub.
Char	35 roub.
Deux paires de bœufs	300 roub.
Charrue	80 roub.
Vache laitière	40 roub.
Herse	25 roub.

Пaire de chars pour les бœufs 60 roub.
Petites choses pour le ménage 78 roub.

Ainsi la somme totale des dépenses pour une année se monte à 2'500 roubles. Il faut noter que si plusieurs familles émigrent et s'installent ensemble, le coût diminue.

Toutes ces données ont été communiquées à Bihler qui avait insisté pour que l'ambassade russe fournisse des passeports aux colons suisses le plus vite possible.

Le dernier document qui suivit la lettre du Comité de gestion dans ce dossier date du 16 novembre 1820. Il annonce que le projet de Bihler est abandonné, parce qu'il y a eu une demande du citoyen suisse Tardent de s'installer avec des compatriotes en Bessarabie près de la ville d'Akkerman. Pour cette raison, un nouveau dossier a été ouvert et le dossier de Bihler, clos.



Бессарабская губерния в 1914 году

Carte de Bessarabie avec Akkerman, Odessa et Chabag

Il reste à savoir, pourquoi la demande déposée par le botaniste de Vevey Louis-Vincent Tardent (1787-1836) a empêché l'émigration organisée par Johann Bihler. Malgré le fait que c'étaient deux groupes des gens de métiers différents et qu'ils devaient s'installer dans des régions différentes, la deuxième demande a interrompu le déroulement d'une affaire presque achevée. Pour trouver la réponse à cette question, il faudra étudier les dossiers de l'émigration des vigneron du canton de Vaud en Bessarabie. Ce sera pour une prochaine étude.

CONCLUSION

L'analyse de ces deux cas de tentative d'émigration non aboutie de Suisses dans la région sud de la Russie nous permet de faire plusieurs conclusions

Tout d'abord, la comparaison de ces deux histoires témoigne du fait que la région du sud et la Crimée attiraient non seulement les paysans sans terre, mais aussi la couche sociale des gens aisés comme les artisans et les fabricants de soie. On peut comprendre la tentative de 1804, quand l'Europe était en flammes suite aux guerres napoléoniennes et quand la situation politique et économique de la Suisse était instable. Cependant, et après la fin de cette guerre et le congrès de Vienne, le sud de la Russie continua d'attirer l'attention d'artisans et de fabricants par ses riches possibilités pour développer des industries et du commerce.

Il faut noter que, si, en 1804, les futurs colons suisses purent compter sur les subsides du gouvernement russe, en 1820, les Suisses étaient prêts à migrer au bord de la mer Noire tout en payant eux-mêmes aussi bien le voyage que l'installation sur place. Cela signifie qu'ils étaient certains des bonnes perspectives de développement de leurs affaires en Russie.

Puis, ces deux dossiers montrent bien comment se déroulait l'émigration de Suisse vers la Russie. Dans les deux

cas, il y avait un intermédiaire qui avait des connaissances en Russie et qui se chargeait d'organiser l'émigration. Dans le premier cas, ce sont les deux marchands qui avaient des contacts aussi bien au consulat russe à Hambourg que dans le milieu des fabricants de soie de Zurich. Dans le deuxième cas, le rôle d'intermédiaire a été joué par un prédicateur protestant qui utilisait ses contacts dans la communauté évangélique d'Odessa et dans le Comité de gestion des colonies.

On voit aussi que les Suisses cherchaient à migrer par grands groupes, jusqu'à 1'000 familles, ce qui permet de fonder leur propre village. Le calcul dans le dossier de Bihler montre que la migration d'un grand groupe réduisait les dépenses et, en même temps, permettait aux colons de rester avec des compatriotes. Cela rendait l'émigration moins pénible et permettait de résoudre le problème des ouvriers pour les manufactures, tout en utilisant même le travail des enfants.

Ensuite, il est intéressant de noter que, dans les deux cas, la haute appréciation des qualités professionnelles et morales des Suisses fut, aux yeux des représentants des départements russes, un argument important pour soutenir les demandes suisses. Ce qui constituait un autre avantage des colons suisses sur les autres nations était leur habitude de s'occuper à la fois de production industrielle et de viticulture. Tous ces avantages des Suisses ont été mis en avant dans les deux dossiers.

Enfin, ces dossiers permettent de suivre les changements dans la politique d'immigration menée par le gouvernement russe. Si, à l'époque de Catherine II, les conditions de l'établissement des colons étrangers en Russie étaient très avantageuses, au début du XIX^e siècle sous Alexandre I, certaines restrictions sont décrétées. Par exemple, la surface de terre attribuée aux colons ne resta la même (65 ha) que pour les agriculteurs. Pour les autres catégories de colons, cette surface fut fortement réduite. Dès 1819, entre en vigueur l'interdiction de recruter et d'attribuer des terres aux étrangers. A partir de cette date, l'immigration en Russie nécessita un décret particulier de l'empereur.

Toutefois, les demandes d'immigration continuèrent d'arriver aux ministères et les propositions avantageuses pour l'économie russe furent examinées par l'empereur en personne.

Il est important de noter à quel point la politique d'immigration a été bien pensée et jusque dans quels détails toutes les données ont été analysées pour que les colonies étrangères contribuent au développement de l'économie russe. Sur ordre de l'empereur, des comptes exacts ont été établis concernant les dépenses nécessaires pour faire le voyage de Suisse et d'Allemagne de sud vers la Crimée et la Bessarabie, ainsi que pour l'établissement et la vie jusqu'à la première récolte. Ces données ont été communiquées aussi bien aux consulats et ambassades russes que publiées dans les journaux, pour que tous ceux qui cherchaient à immigrer en Russie puissent calculer leurs moyens.

On peut voir aussi que l'examen des demandes d'immigration fut plus rapide en 1820 qu'en 1804. Comme nous l'avons montré, les réponses des ministères et des départements ne prirent pas plus d'une semaine. De cela on peut conclure que les questions d'accueil des colons étrangers en Russie occupaient une place importante dans la politique économique russe.

Ainsi, notre analyse même de ces tentatives non abouties d'immigration de Suisse en Russie montre des aspects intéressants de ce processus.

Concernant les dossiers conservés à la RGIA, on peut dire qu'ils contiennent encore beaucoup de données pour l'étude aussi bien de l'immigration de Suisse vers la région sud de la Russie que de la vie des colonies. Ce matériau peu étudié est important pour l'histoire de la politique économique du gouvernement russe ainsi que pour l'analyse de son programme d'immigration.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- RGIA (Rossijskij gosudarstvennyj istoričeskij arxiv), Fonds 383, op. 29, dossier N° 218: «Du rapport de comte Voronzov sur une proposition des étrangers Eschman et Meyer d'inviter les artisans de la Suisse pour organiser les manufactures de soie et de mousseline dans le sud de la Russie».
- RGIA, Fonds 383, op. 29, dossier N° 46: «De la lettre de l'étranger Bihler sur la permission pour 1'000 familles des artisans suisses de migrer par leurs propres soins dans la région du sud de la Russie».
- BASTIAN Jean-Pierre (édité et annoté par), 2016: *François-David Noir, Journal de voyage, Lausanne-Chabag-Odessa, 1822-1825*, Bière, Cabédita.
- Brockhaus et Efron*. «Poselenija inostrancev v Rossii» [‘Colonies des étrangers en Russie’], *Dictionnaire encyclopédique de 86 volumes [Encyclopedičeskij slovar’]*, Saint-Pétersbourg-Leipzig, 1890-1907.
https://ru.wikisource.org/wiki/ЭСБЕ/Poselenija_inostrancev_v_v_Rossii
- COLLMER Peter, 2001: *Die besten Jahre unseres Lebens: Russlandschweizerinnen und Russlandschweizer in Selbstzeugnissen, 1821-1999*, Zürich: Chronos.
- DUBOIS Bertrand, 2003: «Un vigneron de la mer Noire n'est plus», *24 heures*, 07.02.2003, p. 30.
- GRIVAT Olivier, 1993: *Les vigneron suisses du tsar*, Chapelle-sur-Moudon.
- , 1997: «Dépouillés par Staline, des Suisses actionnent de Fondation de solidarité», *24 heures*, 27.08.1997, p. 15.
- , 1998: «D'anciens colons vaudois en Ukraine réclament 60 à 80 millions à Berne», *24 heures*, 26.06.1998, p. 15.
- ONOPRIENKO Valentina, 2009: «Istinnij raj na šabskoj zemle...», [‘Un vrai paradis sur la terre de Chabo...’], *Œuvres des Archives d'Etat de la région d'Odessa*, vol. XXVI, Odessa: Astroprint.

- Rossija – Švejcarija: 1813—1955. Dokumenty i materialy.* 1995, [‘Russie – Suisse, 1813-1955. Documents et les matériaux’] Moskva: Meždunarodnyje otnošenija.
- SALEM Gilbert, 2016: «A 16 ans, un ado raconte son voyage vers Chabag», *24 heures*, 29-30 octobre, p. 22.
- TIXONOVA Anastasija, 2004: «Nadzor za inostrancami v Rossijskoj imperii (1801-1861)», [‘La surveillance des étrangers dans l’Empire russe (1801-1861)’], Briansk.